

“Effets générationnels” et contestation politique sous Ben Ali. De la génération des années 1990 à celle des années 2000 : rupture ou continuité ?¹

‘Generational Effects’ and Political Opposition under Ben Ali. From the Generation of the 1990s to the 2000s: Rupture or Continuity?

Larbi CHOUIKHA,

Institut de presse et sciences de l’information (IPSI), Université de la Manouba, Tunis (Tunisie)

larbichouikha@yahoo.fr

Recibido: 25/10/2015. Revisado y aprobado para publicación: 22/12/2015.

Para citar este artículo: Larbi Chouikha (2015): ““Effets générationnels” et contestation politique sous Ben Ali. De la génération des années 1990 à celle des années 2000 : rupture ou continuité ?”, *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos*, 19, 57-74.

Para acceder a este artículo: <http://dx.doi.org/10.15366/reim2015.19.004>

Résumé :

A travers un travail comparatif, dans cet article il s'agit de circonscrire les formes de contestation auxquelles recourait la génération des militants et des opposants au régime de Ben Ali, dans les années 1990, en comparant les moyens et les discours qu'ils développaient à cette époque à ceux qu'avaient commencé à déployer des jeunes à partir de l'année 2000 avec l'émergence d'une nouvelle figure de la contestation : la cyberdissidence. La thèse de la polarisation oppositionnelle de type binaire, voire manichéenne, pour distinguer ces deux générations de militants ne nous semble pas judicieuse. Bien que nous ayons affaire à deux profils de générations de militants, disposant chacun, des moyens et des opportunités spécifiques en relation au “ contexte “ et à la “ situation “ du moment, nous montrerons que plutôt qu'un effet générationnel, c'est une mutation des formes d'expression et de manifestations dans la mobilisation qu'on observe : nous sommes

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre des résultats du projet de recherche: "Jeunesses, changement social, politique et sociétés en réseaux en Méditerranée: le cas des pays du Maghreb", financé par le Secrétariat d'État à la Recherche, le développement et l'innovation du Ministère espagnol de l'Économie et de la compétitivité (CSO2011-29438-C05-04).

passés des formes de mobilisation collectives, traditionnelles, à des formes plus diffuses, voire plus individualisées.

Mots clés :

génération, jeunesse, militantisme, cyber-dissidence, printemps arabe, Tunisie

Resumen:

Mediante un análisis comparativo, en este artículo se trata de identificar las formas de contestación que utilizaba la generación de militantes y de oponentes al régimen de Ben Ali, en los años 1990, comparando los medios y los discursos de éstos en aquella época con los que unos jóvenes habían empezado a desarrollar a partir del año 2000 con el surgimiento de una nueva figura de la contestación: la ciberdissidencia. La tesis de la polarización de la oposición entre dos tipos, de corte maniqueo, para distinguir ambas generaciones de militantes no nos parece acertada. Aun cuando se trate de dos perfiles de generaciones de militantes, que disponen cada una de medios y oportunidades específicas con respecto al "contexto" y la "situación" del momento, mostraremos que en lugar de un efecto generacional, es a una mutación de las formas de expresión y de manifestaciones en la movilización que asistimos: hemos pasado de formas de movilización colectiva, tradicional, a formas más difusas, e incluso más individualizadas.

Palabras claves:

generación, juventud, militantismo, ciberdissidencia, primavera árabe, Túnez

Abstract :

Through a comparative analysis, this article aims to identify the way of protest used by the generation of militants and opponents to Ben Ali's regime, comparing their means and discourses with those that began to be used by the generation of young in the 2000 representing a new way of protest: the cyber-dissidence. Distinguish both generation of dissident using the thesis of polarization of the opposition into two groups in a manichean way, it is not very useful. Even if they are two generations with their own means and specific opportunities according to their context, we will demonstrate that it is not a generation effect but a real mutation in the way of expression and mobilization from traditional collective mobilization to more individualized diffuse ways.

Key words:

generation, Youth, activists, cyber-dissidents, Arab Spring, Tunisia

Introduction

Pour expliquer les raisons de l'avènement de la "révolution" tunisienne de l'hiver 2010-2011 de nombreux observateurs insistent sur le rôle et l'action de la nouvelle génération de contestataires des années 2000 qui a abondamment utilisé les Technologies de l'information et de la communication (Tics) pour mettre à nu le régime de Ben Ali. Ce constat a souvent été présenté ou compris comme une rupture par rapport à la première génération de militants des années 1990 qui recourait à une autre rhétorique et à d'autres méthodes d'action pour s'opposer à Ben Ali. Et

dans cet ordre d'idées, nous nous demandons dans quelle mesure une mise en perspective en termes d'opposition entre la génération des militants des années 1990 et celle des années 2000 serait pertinente ?

D'emblée, nous affirmons que la polarisation oppositionnelle de type binaire, voire manichéenne, pour distinguer ces deux générations de militants ne nous semble pas judicieuse². Il y a d'abord, la difficulté pour définir " l'opposition " du temps de Ben Ali³ et pour reproduire tout ce qui forme un contexte sous ses différentes déclinaisons, y compris, sa charge émotionnelle. Et de surcroît, la propension de certains auteurs à privilégier les thèses technophiles qui mettent en avant les usages des nouvelles Tics au détriment des mouvements sociaux, constituent un autre écueil. Ils entretiennent ainsi de façon artificielle cette approche manichéenne intergénérationnelle⁴.

Nous partons du constat qu'en référence au paradigme des " effets générationnels " ⁵, nous avons affaire bel et bien à deux profils de générations de militants, disposant chacun, des moyens et des opportunités spécifiques en relation au " contexte " et à la " situation " du moment. Mais c'est à partir du " mouvement du 18 octobre 2005 " qui surgit dans le cadre de la grève de la faim de huit personnalités de l'opposition qui coïncide avec la tenue à Tunis de la seconde phase du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI) et trois ans plus tard en janvier 2008 au cœur des mobilisations sociales liées aux évènements des bassins miniers du sud-ouest Tunisien, que ces profils générationnels de militants seront amenés à se rencontrer⁶. Cette convergence atteindra son paroxysme avec le déclenchement de la " Révolution " tunisienne qui coïncide avec l'immolation de Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid jusqu'à la fuite du président Ben Ali, le 14 janvier 2011.

En nous inscrivant dans une démarche comparative, nous tâcherons d'observer les formes de contestation qui distinguent la génération des premiers militants contre Ben Ali dans les années 1990 de celle qui a commencé à éclore à partir des années 2000. Pour ce faire, il convient d'abord de circonscrire les évènements des années 1990 qui ont marqué l'avènement de cette première génération de militants⁷, pour scruter ensuite les conditions qui ont permis, à partir des années 2000, l'émergence d'une nouvelle génération contestataire qu'incarne de façon paradigmatique la figure du *cyberdissident*. Pour pouvoir identifier et comparer ces deux générations, il faut d'abord décrire le profil social, éducatif, culturel et professionnel des acteurs, l'importance des évènements qui surviennent et qui agissent sur " la conscientisation politique ", les effets des innovations que représentent la disponibilité et l'usage des technologies de l'information et de la communication et les conditionnements du contexte politique. En d'autres termes, c'est en approfondissant la connaissance des acteurs et de la structure des opportunités d'un point de vue

² A propos de la relation des jeunes internautes citoyens avec leurs aînés, le chercheur Romain Lecomte (2013a) souligne : «...ceux-ci n'ont en outre cessé de marquer leur défiance à l'égard de l'opposition tunisienne instituée, n'hésitant pas à la remettre en cause ou la railler, à dénoncer ses querelles idéologiques et de leadership, l'inefficacité de ses modes d'action, le caractère trop formalisé et vertical de ses modes d'organisation et communication».

³ Il convient toutefois de nuancer ce qu'il convient d'entendre par « Opposition » du temps de Ben Ali. À ce propos, nous renvoyons à Gobe et Chouikha (2000) (sous les pseudonymes de Mohamed Abdelhaq et Jean-Bernard Heumann) et Chouikha et Gobe (2009).

⁴ Cf. Ghachem Lassad (2012). Parmi les auteurs qui relativisent l'impact des Tics, nous renvoyons à Lecomte (2013b).

⁵ Pour une synthèse des travaux sur l'analyse des phénomènes générationnels en politique, voir notamment Prél (2009).

⁶ Cf. paragraphe *infra* : Quand le « virtuel » et le « réel » s'entrelacent !

⁷ Cf. paragraphe *infra* : Scansion des évènements des années 1990 et leurs « effets » sur la première génération.

dynamique et historique pour reprendre des concepts utilisés par la sociologie des révolutions et des mouvements sociaux (Tilly, 1977 ; Birnbaum, 1983) qu'on pourra comprendre comment ceux-ci influent sur les méthodes d'action et sur les formes de contestation propres à chaque génération.

Les " effets générationnels "

La notion de " génération " est entourée d'un flou sémantique et la référence à la classe d'âge ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs⁸. Pour l'objet de notre étude, nous nous contenterons d'affirmer à l'instar de Karl Mannheim (2011) que la seule contemporanéité des individus ne suffit pas à créer une génération et que c'est " cet horizon ", et " sa cohérence ", qui définit la génération. Pour corroborer cette définition, l'auteur parle de '*l'esprit du temps*', qui " *n'est pas celui de toute l'époque, mais que, ce que la plupart du temps on considère et estime comme tel, trouve le plus souvent son assise dans une couche sociale (simple ou composée) qui, à un moment défini, a acquis une importance particulière et qui, par la suite, imprime sa marque intellectuelle aux autres courants, sans cependant les détruire ou les absorber*". De cette perspective d'analyse, nous pouvons déduire que les traits distinctifs d'une " génération " se confondent avec les trois facteurs suivants : d'abord, " le vivre ensemble ", ce qui unit les membres d'une génération, c'est de vivre la même histoire au même moment de sa vie⁹ ; ensuite, le " marqueur générationnel ", chaque génération est " marquée " par ses expériences initiatrices vécues au temps de sa jeunesse; et, enfin, le " mimétisme générationnel " : chaque génération reçoit en héritage les valeurs transmises par celles qui l'ont devancée, mais au sein des générations les plus récentes, " *on vit et on apprend désormais davantage avec ses pairs qu'avec ses pères*". Outre la combinaison de ces trois " effets ", une génération se définit aussi par une mémoire collective qui lui est propre. Les individus d'une même génération seraient marqués par les mêmes événements ou changements majeurs ayant eu lieu lors de leur adolescence ou au début de leur âge adulte (Chouikha, 2010).

En plus de ces facteurs, certains auteurs se demandant au regard de l'homogénéisation des modes de consommation et de diffusion des nouvelles technologies s'il existe des " caractéristiques générationnelles " à l'échelle universelle à même de constituer entre les membres qui s'y reconnaissent des " solidarités " au-delà des frontières ? La thèse du " resserrement des différences culturelles " notamment, soutient que les usages d'Internet peuvent engendrer des solidarités au-delà des frontières¹⁰ qui à leur tour, peuvent, dans certains cas, agir sur le cours des événements politiques. Pour le cas tunisien, l'illustration nous est donnée par les implications du site *Wikileaks* et du groupe informel *Anonymous* que nous avons pu observer pendant la période qui a précédé la " Révolution " tunisienne.

⁸ Pour une critique de l'usage de la notion de génération limité à une seule classe d'âge, nous renvoyons à Favre et Crête (1990).

⁹ Cf. « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », *Culture prospective* 3/ 2007 (n°3), pp. 1-31 www.cairn.info/revue-culture-prospective-2007-3-page-1.htm.

¹⁰ Pour Guy Paré (2002) par exemple : « En raison de la mondialisation des technologies de l'information, et en particulier d'Internet, on constate que les enfants et les adolescents du monde se ressemblent de plus en plus ».

Scansion des évènements des années 1990 et leurs " effets " sur la première génération

Des auteurs s'accordent à dire que " les évènements " qui se produisent dans la société peuvent stimuler une prise de conscience des individus dans leurs conditions de citoyens et peuvent également agir sur leur mode de pensée et d'action¹¹. Dans cette perspective, les années 1990 à 2000 en Tunisie recèlent des évènements structurants qui vont permettre l'éclosion de la première génération de militants qui avait osé braver le pouvoir de Ben Ali¹².

Déjà, au début des années 1990, en plein déclenchement de la première guerre du Golfe et au début de " la décennie noire " en Algérie (1992-1999) (Stora 2001), les violations à la liberté d'expression sont devenues très fréquentes (Chouikha et al., 1992). La répression s'est attaquée d'abord aux militants islamistes, aux militants d'extrême gauche qui s'étaient opposés au *Pacte national* initié par Ben Ali¹³; puis, aux démocrates, aux syndicalistes, aux militants de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), aux journalistes, aux avocats, aux juges et même à des personnalités proches du régime¹⁴. Et pour contrecarrer la réaction de l'opinion publique nationale et internationale à sa politique répressive, le régime a mené en parallèle une campagne de séduction à l'adresse des opinions internationales en faisant des droits de l'homme son cheval de bataille, aidé en cela par l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), qu'il venait de créer (1990)¹⁵.

Ce faisant, quelques réactions contre le pouvoir de Ben Ali commençaient déjà à émerger pendant ces années. Quatre " évènements " allaient servir de soubassement à la mobilisation - encore balbutiante - de la première génération des contestataires et des opposants. Le premier portait sur la dénonciation des actes de torture contre les militants islamistes. Pourtant, quelques mois à peine après son accession au pouvoir, en septembre 1988, Ben Ali avait ratifié la convention internationale contre la torture. Par ce geste symbolique, il avait voulu inaugurer son règne par un discours de tolérance et de droits de l'homme. Or à l'issue des élections législatives d'avril 1989, arrestations, rafles, enlèvement, procès sommaires., s'étaient abattus sur les militants d'*Ennahdha* perçus par Ben Ali comme la principale menace contre son régime¹⁶. Des ONGs, internationales d'abord, et nationales, ensuite, dénonçaient le recours quasi systématique à la

¹¹ Le terme « évènement » lui-même, est polysémique. Nous renvoyons au dossier coordonné par Neveu et Quéré (1996).

¹² À l'aube du 7 novembre 1987, Zine El Abidine Ben Ali dépose Bourguiba à la faveur d'un « coup d'État médical » et lit un message radiophonique, connu sous le nom de « Déclaration du 7 novembre » dans lequel il tient à rassurer l'opposition et la population sur ses intentions « démocratiques » en prenant une série de mesures libérales et institutionnelles.

¹³ Signée le 7 novembre 1988 par les différentes forces politiques et sociales tunisiennes, à l'exception du mouvement d'extrême gauche, le Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT), cette plate-forme articulée autour des références à l'identité arabo-musulmane de la Tunisie et à l'État de droit est censée fixer de manière consensuelle les cadres d'une future vie politique démocratique.

¹⁴ Les deux acolytes du coup d'État « médical » de 1987 (Habib Ammar et Hédi Baccouche) ont été congédiés par Ben Ali et écartés de la vie politique.

¹⁵ Elle sera dissoute par décret n°3292 du Chef du gouvernement en date du 18 décembre 2012 (Journal Officiel de la République Tunisienne - JORT).

¹⁶ Aux élections législatives d'avril 1989, le parti *Ennahdha* n'a pas pu participer au scrutin, mais il a soutenu des listes indépendantes composées de ses militants et de ses sympathisants. Leur score élevé fut la surprise des résultats. Leurs listes obtinrent officiellement en moyenne 14 % des suffrages exprimés avec des pointes à 30 % dans les grands centres urbains. La bipolarisation de la scène politique entre islamistes et RCD achève de convaincre Ben Ali d'utiliser la crainte que suscite *Ennahdha* auprès de l'opposition séculariste pour museler les islamistes et raffermir l'autoritarisme du régime. Cf. Chouikha et Gobe (2015 :50).

torture, les procès préfabriqués et les décès dans les locaux de la police¹⁷. Ces dénonciations publiques se feront dans un premier temps par le biais d'Amnesty International, puis par celui de la LTDH lors de son congrès de 1994 durant lequel, le président sortant, Moncef Marzouki, déclencha l'ire des partisans du pouvoir en dénonçant la torture pratiquée dans les locaux de la police. Le second évènement qui a mis en émoi les militants des droits de l'homme et des intellectuels fut l'affaire connue sous le nom du " *couscous connexion* " pour désigner un trafic international de stupéfiants et de blanchiment d'argent qui se déroula pendant les années 1990 et dans lequel était impliqué le frère du président de la République. Cette affaire allait révéler les pratiques mafieuses auxquelles s'adonnaient déjà les proches de la famille du Président et par la suite, sa belle-famille¹⁸. Le troisième évènement portait sur les tentatives du pouvoir de Ben Ali de faire taire les voix radicales au sein de la LTDH en aménageant un cadre juridique restrictif réglementant la vie associative (la loi sur les associations de 1992) (Chouikha et Gobe, 2009). Enfin, le dernier évènement allait s'exacerber en mai 2002 lorsque Ben Ali décida de faire avaliser par un référendum populaire, les réformes constitutionnelles lui accordant davantage de prérogatives et rallongeant sa durée à la tête de l'Etat (Gobe, 2004).

Les manifestations publiques de la contestation et les ratés de la communication du régime

Les réactions des opposants de cette première génération prennent plusieurs formes et gagnent en intensité avec le verrouillage des espaces d'expression et la répression du régime. D'abord, à partir de 1990, des manifestations publiques sont organisées à Tunis par des militants islamistes, essentiellement ceux d'*Ennahdha* pour dénoncer les arrestations arbitraires contre leurs partisans avant que ce mouvement ne soit complètement éradiqué et ses leaders ne prennent le chemin de l'exil ou de la prison¹⁹. Ensuite, des pétitions sont diffusées, comme celle de décembre 1991 en faveur de la liberté d'expression et d'information qui a recueilli quelques 300 signatures²⁰; la pétition en faveur de la LTDH et contre la nouvelle loi sur les associations signée par quelques 200 personnes (décembre 1993); ou encore, celle du 10 décembre 1995 prônant l'amnistie générale, portant 126 signatures. La seconde manifestation publique survient quelques années plus tard, le 20 mars 2001 (à l'occasion du 45^{ème} anniversaire de l'indépendance) lors de la publication du *Manifeste de la République*. Initié par Mohamed Charfi, ancien ministre de Ben Ali et ancien président de la LTDH., ce manifeste est signé par une centaine de personnalités de la société civile²¹. D'autre part, en réaction au référendum de mai 2002, une rencontre de l'opposition tunisienne a lieu à Paris dès juin 2002. Cette occasion est saisie pour faire circuler une pétition

¹⁷ Plusieurs milliers d'entre eux ont été arrêtés, et certains même, torturés et condamnés à de lourdes peines de prison, dans les années 1990. Cf, les rapports annuels d'Amnesty International (Tunisie) à partir de 1990

¹⁸ Cf. Philippe Broussard, « Le frère du président tunisien inculpé d'infraction à la législation sur les stupéfiants. M. Habib Ben Ali ne s'est pas présenté au procès de la couscous connection », Le Monde, 19 novembre 1992.

¹⁹ La répression monte d'un cran à la fin de l'année 1990 : en novembre, le gouvernement annonce avoir découvert un réseau islamiste nahdhaoui préparant des actions terroristes. Le pouvoir, qui dénonce les « forces du mal et de l'obscurantisme », se lance résolument dans l'écrasement d'Ennahdha (Chouikha et Gobe, 2015 : 51).

²⁰ Le texte de la pétition est publié in Chouikha et al. (1992 : 119).

²¹ Accessible sur ce site : <http://www.mohamedcharfi.net/index.php/fr/2012-05-26-08-36-30/manifeste-du-20-mars-2001>

appelant au " boycott actif et résolu " d'un référendum conçu comme " un plébiscite présidentiel "²²

Les signataires de ces pétitions sont souvent issus du même noyau formé d'une centaine de personnes, constitué d'universitaires, d'avocats, de syndicalistes, de militants des droits de l'homme et de militants de formations politiques généralement non reconnues. Ils résident souvent à Tunis, dans les grandes villes du littoral et dans quelques villes de l'intérieur comme Jendouba ou Gafsa. La plupart d'entre ne sont pas de nouveaux militants. Ils étaient déjà engagés sous Bourguiba dans les formations politiques qu'elles soient reconnues ou non, dans les structures syndicales de l'Union général des travailleurs de Tunisie (UGTT) ou encore au sein de la LTDH créée en mai 1977. Les réactions du pouvoir à leur encontre s'exercent souvent par le biais de la presse à ses ordres. Celle-ci fustige les auteurs et les signataires de ces pétitions en les traitants de tous les anathèmes. Il arrive aussi que certains d'entre eux fassent l'objet d'un redressement fiscal, de harcèlement dans leur travail notamment lorsqu'ils exercent dans la fonction publique comme les universitaires (Chouikha, 2015 : 111-115), de tracasseries au moment du renouvellement de leur passeport,....

Par ailleurs, les militants issus pour la majorité d'entre eux de l'extrême gauche tunisienne et reconvertis dans la défense des droits de l'Homme vont de plus en plus s'appuyer sur " la scène publique internationale " et ses acteurs - médias, ONGs de défense des droits de l'Homme, diplomaties - pour ébranler certains éléments du discours de légitimation de l'État tunisien en matière de libertés publiques (Chouikha et Gobe, 2009). Pour contourner le verrouillage des espaces d'expression dans le pays, ils rédigent des tribunes et des chroniques qui dénoncent les dérives autoritaires du régime et qui sont publiés dans les médias français²³. C'est aussi au cours de cette décennie (1990-2000), que les téléspectateurs tunisiens découvrent pour la première fois, des personnalités exilées ou réduites au silence par les autorités de leur pays par le truchement des premières télévisions satellitaires telles que, *El Moustaquilla*, *Al Hiwar Attounsi*, animées par des opposants tunisiens de l'étranger, auxquelles viendra s'ajouter à partir de 1996, la chaîne qatarie *El Jazeera*. Sur cette lancée, il convient de mentionner aussi l'existence des trois journaux de l'opposition légale comme *Attariq al-Jadid de l'ex-Mouvement At-tajdid*, devenu aujourd'hui *al-Massar*, *Mouatinun du Takattel*, *al-Mawqef* de l'ex PDP aujourd'hui, *Al Joumhour*²⁴, qui, malgré les difficultés de diffusion rencontrées, ont joué un rôle important dans la dénonciation des exactions du pouvoir politique et des atteintes flagrantes aux libertés et à la justice sociale. Dans les cas extrêmes tels que la levée des obstacles pour le renouvellement de passeports, la réintégration à un emploi, la dénonciation d'une injustice, etc., le recours aux grèves de la faim devient une forme de mobilisation pour alerter les opinions nationales et surtout, internationales²⁵. Ce moyen de pression est utilisé par des étudiants exclus de l'université du fait de leurs activités politiques ou syndicales, des militants et des syndicalistes exclus de leur travail,

²² Le texte de la pétition a recueilli près de 300 signatures. Cf. Gobe (2004).

²³ En dehors des chroniques de Taoufik Ben Brick publiées dans le blog du NouvelObs, nous retiendrons par exemple : « La Tunisie, sans filet, dans le grand jeu de la libéralisation économique : de l'attente de la démocratie et des investissements étrangers », *Le Monde Diplomatique*, Juillet 1993 (numéro saisi en Tunisie).

²⁴ Cependant, leur diffusion était faible du fait des restrictions imposées par le gouvernement. Cf. Chouikha (2015, 21-35).

²⁵ « TUNISIE-POLITIQUE: La grève de la faim : le dernier recours », Agence IPS, 22 octobre 2007, <http://www.ips.org/fr/tunisie/>

des personnes privées de passeport ou interdits de voyager²⁶ pour se faire entendre. La grève de la faim la plus médiatisée par les médias français fut sans nul doute celle entamée par le journaliste et militant Taoufik Ben Brick en avril 2000 pour dénoncer le non renouvellement de son passeport et protester contre les atteintes aux droits de l'homme en Tunisie.

Par ailleurs, des militants politiques ou des droits de l'Homme, parfois des anciens de la LTDH créent à partir de 1998 des organisations de plaidoyer non reconnues par le pouvoir. Ces nouvelles associations, qui prennent le relais d'une LTDH défaillante à l'époque, tentent de développer de nouveaux modes d'action afin de contourner la censure et le harcèlement dont sont victimes leurs militants. La première organisation qui s'inscrit dans ce cadre est le Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT). Créée le 10 décembre 1998, elle rassemble à sa naissance des personnalités de divers horizons politiques²⁷. Le CNLT publie plusieurs rapports sans complaisance sur la situation des droits de l'Homme dans le pays. Après le " Rapport sur l'état des prisons " en date du 20 septembre 1999, il se distingue en rendant public, pour la première fois en mars 2000, une liste de tortionnaires fonctionnaires du ministère de l'Intérieur (Chouikha et Gobe, 2009). À la fin 1999, il lance son site web qui est hébergé, dans un premier temps, au Canada. Dans le sillage du CNLT, en 2002 est fondée l'Association internationale de solidarité avec les prisonniers politiques (AISPP) en Tunisie, qui est largement dominée par des militants proches de la sensibilité islamiste. La même année, son pendant d'extrême gauche, l'Association de lutte contre la torture (ALT), est constitué par l'avocate Radhia Nasraoui, épouse de Hamma Hammami, fondateur du Parti communiste ouvrier des travailleurs (PCOT)²⁸. Tirant profit du développement des nouvelles technologies de l'information et des chaînes de télévision satellitaires, ces nouvelles associations lancent des appels à la " communauté internationale " à travers des rapports sur l'état des libertés et diffusent par le biais d'Internet des communiqués et des pétitions. Leurs représentants, qui multiplient les apparitions sur les chaînes satellitaires arabes, n'hésitent pas à se lancer dans de longues grèves de la faim lorsque les regards des médias internationaux sont tournés vers la Tunisie²⁹.

D'une certaine façon, au cours de cette décennie ce sont les ratés de la communication gouvernementale qui contribuent à propulser l'opposition sur le devant de la scène publique. Certains événements ont montré les carences et les limites de la " stratégie " de communication publique du gouvernement. La gestion internationale que ce dernier effectue de l'affaire du " couscous connexion " en novembre 1992, de la répression contre les militants politiques et des défenseurs des droits de l'homme, des réactions à son initiative de réforme constitutionnelle de mai 2002, en est l'illustration. Cependant, les deux échecs les plus emblématiques de la communication d'État remontent à avril 2000 et restent sans doute la non-retransmission en direct des obsèques, –par ailleurs placés sous surveillance– de l'ex-président Habib Bourguiba et la manière dont a été " couverte " par les médias tunisiens la grève de la faim du journaliste Taoufik Ben Brik. De surcroît, l'engouement des Tunisiens d'abord pour les télévisions satellitaires, ensuite et de plus en plus, pour la Toile, met fréquemment le pouvoir en porte-à-faux (Chouikha, 2006).

²⁶ Ce fut le cas, entre autres, du militant altermondialiste et membre du CNLT, Sadri Khiari, qui fut contraint de recourir à la grève de la faim en octobre 2002 pour alerter l'opinion sur l'interdiction - sans décision judiciaire - qui le frappait de quitter le territoire national et son empêchement donc de se présenter à la date de la soutenance de sa thèse de doctorat en France.

²⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_national_pour_les_libert%C3%A9s_en_Tunisie

²⁸ Il est devenu aujourd'hui Parti des Travailleurs.

²⁹ A l'instar du *Mouvement du 18 octobre 2005*, (Chouikha et Gobe, 2015 : 70).

La génération de la "cyberdissidence"

Avec l'arrivée d'une nouvelle génération de militants nés pour la plupart sous "l'ère de Ben Ali" (1987-2011), des changements apparaissent dans les modes opératoires des manifestations de la contestation et dans la teneur des discours véhiculés. Le principal changement portera sur l'irruption d'Internet dans le champ de la contestation politique et de l'opposition à Ben Ali.

Jusqu'aux années 2000, l'accès au réseau Internet reste encore réservé à une élite, et le profil de l'internaute est généralement celui d'un jeune étudiant en quête d'un bonheur venu d'ailleurs qu'il cherche à atteindre à travers les forums de discussion, les blogs, les réseaux sociaux numériques.... Il existe aussi une élite constituée d'universitaires, de professions libérales...., qui assouissent leur frustration en information en surfant sur la Toile à la recherche de *news* (nouvelles) et d'articles de presse qui sont interdits de diffusion dans le pays. C'est l'avènement de ce que d'aucuns appellent : les "médiaactivistes" qui se distinguent par "*la critique des médias dominants et/ou la mise en œuvre de dispositifs alternatifs de production d'informations*" (Cardon et Granjon, 2013). Parmi ceux-ci, nous pouvons classer tous les cyberactivistes, y compris, les *cyberdissidents* et activistes en ligne "*qui dénoncent les abus des régimes dictatoriaux*". Newsletters, forums de discussions et journaux en ligne, blogs, relayés par la suite par les réseaux sociaux animés essentiellement par des tunisiens de l'étranger diffusent des contre-informations, critiquent les autorités en recourant à la satire et à la dérision, et parfois, surtout dans la Tunisie post révolution, aux "insultes" (Mezrioui, 2013). Certains sites n'ont eu qu'une existence éphémère comme le site "rebelle" apparu vers 1998 en dehors des milieux traditionnels de l'opposition, du nom de *Takriz*, qu'on peut traduire par l'expression "ras-le-bol", lancé par de jeunes internautes vivant pour la plupart en Tunisie. De tempérament iconoclaste exprimant le profond malaise et mal-être des jeunes, *Takriz*, dont le succès fut fulgurant, n'a pas pu résister à la répression policière (Braun, 2006). Le véritable précurseur de la cyberdissidence est le site, *Tunezine*, créé en l'an 2000 par Zouhayr Yahyaoui, plus connu sous le pseudonyme d'*Ettounsi* ("Le Tunisien" en arabe). Neveu du juge "rebelle" Mokhtar Yahyaoui et cousin de la bloggeuse Amira, c'est un économiste de formation. Il s'oppose ouvertement à Ben Ali et sera le premier internaute tunisien à avoir été condamné et incarcéré en juin 2002, à deux ans de prison ferme, pour : "*Propagation de fausses nouvelles*" et "*utilisation frauduleuse délibérée de lignes de communications*" (*log-in pirates et proxy*). Il bénéficie d'une libération conditionnelle le 18 novembre 2003 à la suite d'une mobilisation internationale et le 19 juin 2003, il reçoit le premier prix *Cyberliberté* de Reporters s@ns frontières – Globenet. Deux ans plus tard, le 13 mars 2005, il meurt à l'âge de 37 ans d'une crise cardiaque. Depuis 2013, cette date est célébrée chaque année comme la Journée nationale pour la liberté d'Internet.

D'autres sites, animés et hébergés par des jeunes depuis l'étranger, ont traduit et diffusés via *Facebook* les câbles diplomatiques américains concernant les dirigeants Tunisiens divulgués par *WikiLeaks*, à l'image du site *Nawaat.org*³⁰ qui a lancé un portail (Tunileaks) à cet effet. Créé en 2004, *Nawaat.org* est un blog collectif **animé par des Tunisiens installés pour la plupart en dehors du pays. Parmi les fondateurs**, Sami Ben Gharbia, 48 ans, plus connu sous le pseudonyme de *Fikra* ("idée" en arabe), opposant politique, proche de la mouvance islamiste au début, il a fui la

³⁰ Nawaat.org a été récompensé comme lauréat du prix Reporters Sans Frontières du Net Citoyen, le 12 mars 2011 à l'occasion de la Journée mondiale contre la cybercensure.

Tunisie en 1998 et a vécu aux Pays-Bas jusqu'en 2011 où il était réfugié politique. Il a publié en ligne un livre électronique tunisien ([Borj Erroumi XL](#)) qui raconte sa fuite de Tunisie, à travers l'Afrique et le Moyen-Orient, vers l'Europe.

Quant à la lettre de diffusion critique contre le pouvoir, *Tunisnews*, elle représente une parfaite illustration d'immersion dans un espace médiatique largement contrôlé par l'État (Chouikha, 2009). Au départ à peine cinq, les animateurs sont proches des islamistes tunisiens qui sont durement réprimés par le pouvoir. Leur âge va de 18 à 55 ans. Pour la plupart des réfugiés politiques des années 1990, mais aussi, des résidents de longue date à l'étranger, ils ont choisi de s'installer dans un pays d'Europe du Nord pour des raisons économiques ou politiques et ont décidé ensemble de mettre à profit leur savoir-faire technologique pour permettre aux Tunisiens du pays et de l'étranger " *d'être informés de façon régulière et objective sur tout ce qui touche de près ou de loin à la Tunisie* " (Chouikha, 2009). D'autres blogs, à l'instar de **DEBATunisie** lancé en août 2007 par un jeune architecte installé à Paris, tournent en dérision l'actualité politique sous Ben Ali en recourant essentiellement à la caricature et à la satire politique³¹. Aujourd'hui, *DEBATunisie* est toujours en activité et continue à dénoncer toute dérive autoritaires et à s'attaquer à :

*" l'emprise du religieux sur l'espace public et à le voir comme la source inavouée de nos maux....Chaque époque à ses tabous ; dans l'une ou dans l'autre, j'essaie de transgresser ces lignes rouges et de dénoncer par la même les dérives du pouvoir, l'injustice sociale, l'ordre policier, la mafia, la corruption... (Le terrorisme selon moi n'est que le reflet de tous ces maux réunis). L'anonymat me permet de tout aborder sans tabou. L'anonymat me protège également de tout type de sollicitation m'obligeant à terme à épouser une ligne éditoriale ou à " faire pote" avec tel ou tel pour se retrouver au final auto musèle "*³².

Et chose inédite dans la Tunisie sous Ben Ali, pour la première fois, des individus et des groupes peuvent aménager des espaces d'autonomie dans lesquels des idées et des informations les plus contradictoires, circulent en déjouant souvent le contrôle étatique par le recours entre autres, aux adresses des *proxys*³³.

Les initiateurs, animateurs, utilisateurs de ces sites se recrutent parmi l'élite (étudiants, universitaires, professions libérales...) frustrée de ne pas pouvoir s'informer et s'exprimer à travers les médias traditionnels. Certains d'entre eux sont ou ont été réprimés par le pouvoir, notamment parmi les militants de sensibilité islamiste du mouvement *Ennahdha* (interdit à l'époque) ou les anciens de ce dernier, qui en constituent les principaux acteurs. Dans cet ordre d'idées, la *cyberdissidence*, qui commence à se développer, peut être définie comme " *la référence à des internautes tunisiens qui, d'une part, contestent de façon très ouverte, directe, le régime politique tunisien....et, d'autre part, n'appartiennent pas à des organisations politiques ou militantes, du moins n'y jouent pas un rôle de premier plan. Cette non appartenance a notamment pour corollaire une pratique et un langage contestataires distincts* " (Lecomte, 2009). Par rapport à la génération des militants des années 1990, ces jeunes militants sur le net ne sont pas mus par un

³¹ <http://www.debatunisie.com/>

³² Echange de mails avec l'auteur du blog en date du 04/08/2015.

³³ Sites intermédiaires servant de caches entre l'internaute et le site qu'il veut utiliser.

projet politique et idéologique précis et s'engagent rarement dans la vie politique et associative légale en Tunisie. Leur opposition à Ben Ali porte sur l'absence de libertés et la dénonciation des injustices et de la corruption. Plusieurs d'entre eux résident à l'étranger et agissent sur la Toile sous le couvert de l'anonymat (Lecomte, 2010a).

Certaines publications tunisiennes ont d'ailleurs commencé à s'intéresser aux propos émis par les blogueurs. C'est le cas de la rare presse d'opposition comme le journal *Attariq Al-Jadid* qui publie par exemple la rubrique hebdomadaire *À travers la blogosphère*,

*"comprenant que les blogs tunisiens sont devenus peu à peu une composante du paysage médiatique tunisien avec laquelle les partis politiques doivent désormais compter"*³⁴.

L'irruption des technologies de communication dans les foyers et l'engouement que celles-ci suscitent auprès des populations, y compris parmi les élites dirigeantes, inaugurent de nouveaux espaces qui échappent - en partie - au contrôle gouvernemental. Déjà, depuis la fin des années 1990, l'engouement des Tunisiens d'abord, pour les chaînes de l'opposition *El Moustaquilla*, *Al Hiwar Attounsi*, et *El Jazeera*³⁵, est une illustration des premiers signes de leur désaffection des médias nationaux régentés par Ben Ali. Ce même intérêt pour ces chaînes des télévisions va trouver son prolongement, et parfois même s'aiguiser davantage au contact d'Internet. Les *news*, les forums de discussions et les réseaux sociaux numériques, les journaux en ligne, permettent de diffuser des contre-informations, de critiquer ouvertement les dirigeants du pays. Avec le développement des réseaux sociaux et l'accroissement du nombre d'internautes, le web est devenu un espace autonome d'expression et de socialisation politique d'une partie de la jeunesse tunisienne. Dans toutes leurs manifestations publiques, ceux-ci dénoncent - à leurs manières - le régime de Ben Ali qui apparaît à leurs yeux, totalement archaïque et déconnecté de leurs aspirations de jeunes tunisiens. Et pour l'exprimer haut et fort, les moyens de persuasion et de mobilisation qu'ils déploient ainsi que la rhétorique qu'ils développent pour mettre à nu le régime se démarquent nettement de ceux de la génération des militants des années 1990. Ils développent et relaient des messages de plus en plus radicaux appelant à rompre avec le régime de Ben Ali (Chouikha, 2011).

Quand le " virtuel" et le " réel" s'entrelacent !

Trois événements majeurs surgissent à partir des années 2000 qui vont créer les conditions d'un rapprochement des militants des deux générations qui prendra corps dans le déploiement des mêmes modes de communication et des formes de contestation. Cette prise de conscience intergénérationnelle dans *l'agir ensemble* dans la militance contribuera à précipiter en quelque sorte la chute de Ben Ali. D'abord, la grève de la faim d'octobre 2005 des huit personnalités tunisiennes³⁶, dont les sensibilités politiques et idéologiques se déclinaient de l'extrême gauche

³⁴ Cf. l'entretien avec Baccar Gherib, militant de *Ettajdid* et journaliste à *Attariq Al-Jadid*, in Lecomte (2009).

³⁵ Pour plusieurs observateurs, l'attrait des Tunisiens pour les paraboles à cette époque s'explique à la fois par leur désintérêt pour les programmes de la chaîne nationale et leur curiosité à suivre les émissions de la chaîne *Al Jazeera* et les programmes des chaînes animés par des opposants tunisiens.

³⁶ Nous citons les principales d'entre elles : Ahmed Néjib Chebbi, avocat de profession, principale figure de l'opposition sous Ben Ali et chef du Parti Démocrate Progressiste (PDP) aujourd'hui, *Al Joumhour*, Hama Hammami, leader du Parti des ouvriers communistes tunisiens (POCT, extrême gauche), en dépit de son anti-islamisme affiché, avait mené une campagne unitaire avec Ennahdha pour le « Boycott actif » de l'élection présidentielle de 2004, l'avocat Ayachi

aux islamistes nahdhaouis en passant par les " indépendants " et certains défenseurs des droits de l'Homme. Le principal objectif des protagonistes est de se saisir de l'organisation à Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) " pour utiliser à plein l'effet boomerang et placer une nouvelle fois le régime de Ben Ali en porte-à-faux vis-à-vis de la question de la liberté d'expression " ³⁷. Ce " mouvement du 18 octobre ", qui constitue une tentative de rapprochement entre les oppositions séculariste et islamiste, va donner naissance à un Collectif du même nom qui publiera une plate-forme commune entre divers courants de l'opposition. Cet évènement va servir " de passerelle " à des *médiaactivistes* pour rejoindre le mouvement et/ou pour le relayer à travers la sphère virtuelle. Ce fut notamment le cas d'une activiste installée depuis 1998 au Canada, Houeida K. Anouar, (connue sur la Toile sous le pseudo *Antekrista*, déjà active sur *Tunezine* auparavant et ayant également pris part à " l'aventure *Takriz* ". Rentrée au pays pour des raisons personnelles, elle rejoint le comité d'information du " mouvement du 18 octobre ", et y joue en quelque sorte un rôle de relai avec la sphère virtuelle. Elle a notamment créé le blog de la grève de la faim, maintes fois " hacké " (<http://grevedelafaim.blogspot.com>) (Lecomte 2010b).

Dans ce sillage, une autre action collective connue sous le nom de : " *yezzi Fock* " (Assez, ça suffit) : initiée essentiellement par des *cyberactivistes* de *Nawaat* avant et pendant le SMSI. Cette action consistait à rassembler au sein d'un espace numérique les photos envoyées par des Tunisiens (et parfois, des non-Tunisiens) affichant de diverses manières des slogans contre le régime de Ben Ali (tels que " *Ben Ali, Yezzi !* ") (Lecomte, 2013a).

Le second moment se cristallisera autour des évènements du bassin minier de la région de Gafsa, (sud-ouest tunisien) en janvier 2008 (Chouikha et Geisser, 2010). Ces évènements coïncident avec " l'âge des réseaux sociaux " où *Facebook* commence à être de plus en plus approprié par des Tunisiens à des fins contestataires Romain Lecomte (2013b). Cette action de mobilisation sociale à travers le net trouvera par la suite de larges échos dans des blogs animés par des *cyberactivistes* ³⁸ et surtout, à travers des chaînes de télévision satellitaires, d'abord par *Al-Hiwar Attounsi*, ensuite, *El Jaazeera* et *France 24* en arabe. Et enfin, le dernier moment, qui aura raison de l'ex président Ben Ali, s'inscrit dans le déroulement des différentes phases qui ont marqué la " révolution " tunisienne du 17 décembre 2010 au 14 janvier 2011. Après la tentative de suicide de Mohamed Bouazizi, 26 ans, le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid, l'immolation par le feu devant un bâtiment public devient une nouvelle forme de protestation pour des personnes désœuvrées. Etant donné la méfiance de la population à l'égard du régime de Ben Ali et le manque de crédibilité des médias institutionnels, les Tunisiens, tous confondus, se sont tournés massivement vers les médias internationaux et sur le web afin d'accéder à des informations relatant la réalité des évènements historiques qui se déroulaient en Tunisie. Et sur cette lancée, l'apparition d'une

Hammami, vieux routier de la LTDH, a défendu des opposants politiques issues de tous les courants idéologiques et philosophiques de la scène tunisienne, Abderraouf Ayadi, avocat, opposant à Ben Ali et fondateur avec Moncef Marzouki du Congrès pour la République (CPR), Mokhtar Yahyaoui, le « juge rebelle » qui avait osé défier Ben Ali, en juillet 2001 en lui adressant une lettre ouverte dénonçant la corruption de la Justice et son inféodation totale au pouvoir présidentiel, se définit lui-même à la fois libéral, démocrate et « islamisant » et deux personnalités proches d'*En Nahdha* et ex prisonniers politiques sous Ben Ali, Mohamed Nouri, avocat, président de *l'Association internationale de soutien aux prisonniers politiques (AISPP)* et Samir Dilou, avocat, membre du bureau de *l'AISPP*. Cf. Geisser et Gobe (2006).

³⁸ Telle que la « Note rouge » publiée le 8 juin 2008 pour dénoncer la répression des mouvements de protestation qui animaient le bassin minier de Gafsa. Cf. Amin (2010).

nouvelle forme de mobilisation comme l'immolation par le feu devant des édifices publics a eu des effets réactifs à travers tout le pays. En effet, les images des corps des jeunes transformés en boule de feu qui circulaient à travers les vidéos sur le net mais aussi, sur les chaînes satellitaires comme *Al Jazeera* qui les passaient en boucle, avaient donné plus de prégnance et de visibilité au mouvement populaire qui émergeait déjà. Pendant ce temps, aucun média institutionnel tunisien n'avait osé faire même allusion alors que sur la toile, le contenu des câbles des diplomates américains sur la Tunisie (via *WikiLeaks*) alimentait la curiosité croissante des Tunisiens, y compris de l'élite dirigeante. Dans le même temps, de nombreux sites officiels tunisiens étaient l'objet d'attaques dites de déni de service, qui consistaient à saturer un site de connexions pour le rendre inaccessible pendant plusieurs jours. Ces attaques, revendiquées par le groupe informel *Anonymous* en solidarité avec des activistes tunisiens (Lecomte 2013), avaient été déclenchées à la suite de la décision des autorités tunisiennes de bloquer l'accès aux pages de *Facebook* pendant une dizaine de jours, en août 2008. Il s'agira là d'un grand affront pour le régime tunisien qui sera contraint sous la pression internationale de lever aussitôt cette censure! (Chouikha et Gobe (2011). Du coup, le réseau social *Facebook* devient le plus prisé en Tunisie³⁹. A partir de janvier 2011, les formes de protestation à travers Internet s'emparent de la "rue" (Choukri 2012). Jeunes et adultes, tous ensemble, aménagent des formes d'actions et de mobilisation qui seront relayées dans la vie quotidienne - réelle - par les manifestations de rue, des mouvements de grève, les attroupements devant des bâtiments publics, scandant souvent les mêmes slogans tel que "Ben Ali dégage !", etc.....

La radicalisation des termes des messages qui sont prônés pendant cette période, telle que la dénonciation systématique du régime et l'appel à la résistance, à la rupture totale avec lui, ne sera plus l'apanage des seuls jeunes issus de la *cyberdissidence*. Cette radicalisation contre le régime de Ben Ali devient le terreau des mobilisations populaires et le socle des nouvelles formes de contestation sur lesquels s'appuieront les syndicalistes, les militants politiques, les défenseurs des droits de l'homme, les avocats,...mais aussi, tous les mécontents du régime de Ben Ali (Chouikha, 2015 : 64).

A partir des développements précédents, deux observations corroborent cette tendance à la rencontre des deux profils de militants et d'opposants à Ben Ali : la première "génération" de 1990-2000 et la seconde, que nous qualifions de *cyberdissidents*, 2000-2011. Primo, un constat général s'est imposé depuis les années 2005 en Tunisie : dans une situation de verrouillage persistant des espaces d'expression et de paralysie de la vie politique, l'usage d'Internet devient plus intense et se généralise à tous les Tunisiens. Il supprime les médias institutionnels et se mue même en instrument de contestation contre le régime de Ben Ali. Et l'observation induite, c'est qu'à côté d'un espace public, "domestiqué" par le pouvoir politique, cohabite une Tunisie "virtuelle", et pour y accéder, les internautes tunisiens de Tunisie sont contraints de recourir à plusieurs subterfuges comme les *proxys* pour contourner la censure gouvernementale d'Internet. Secundo, les opposants de la première "génération" ont commencé à saisir à partir de 2005, l'importance des retombées des réseaux sociaux, essentiellement *Facebook*, rejoignant ainsi la génération des *médiaactivistes* et de la *cyberdissidence*. Par le truchement de *Facebook*, les internautes ont non seulement produit et diffusé des informations, mais ont également lancé des

³⁹ Au début de l'année 2008, on comptait 16 000 utilisateurs tunisiens sur *Facebook*. Depuis, ce nombre n'a cessé de croître de façon exponentielle pour atteindre environ les 1 800 000 en janvier 2011 au sein d'une population d'utilisateurs d'Internet d'un peu plus de 3 600 000 sur une population totale d'un peu moins de 11 millions d'habitants. Cf. Lecomte (2011).

appels à manifester, des mots d'ordre de grève qui ont contribué à faire changer d'échelle au mouvement protestataire. Autrement dit, la force d'agrégation du réseau social a donné naissance à une forme inédite de mobilisation, certains internautes devenant des entrepreneurs de mobilisation dont l'activité virtuelle sur le web s'est traduite dans la réalité par diverses formes d'action collective (manifestations, grèves, sit-in, etc.) (Chouikha et Gobe, 2011). Sur cette lancée, il convient de mentionner les effets de la "solidarité internationale" via le site *WikiLeaks*, ou le groupe informel *Anonymous*, qui ont ouvert la voie à un nouveau processus collectif d'énonciation des enjeux du mouvement protestataire.

Pour les Tunisiens n'ayant pas accès à *Facebook*, la télévision qatarie *Al Jazeera* d'abord, et la chaîne française arabophone, *France 24*, ensuite, ont servi de substitut aux sites Internet en diffusant quasiment en continu depuis le 24 décembre 2010 des images du mouvement protestataire. De manière générale, les images d'immolation par le feu, la vision des morts et des blessés par balles ont très probablement contribué, par l'indignation qu'elles ont contribué à souder la convergence intergénérationnelle des opposants et des mécontents du régime et à faire tomber la peur. Cependant, chercheurs et journalistes n'avaient de cesse d'affirmer que la chute de Ben Ali était d'abord, le signe d'une révolution générationnelle des jeunes où les Tics avaient constitué pour eux la principale arme de contestation et de mobilisation (Bénilde, 2011). Aujourd'hui, ce constat mérite d'être nuancé et ce, pour deux raisons. D'une part, il convient d'admettre "la très inégale répartition sociale et territoriale de l'accès à Internet en Tunisie" (Lecomte, 2013a). D'autre part, le recours au numérique *via* Internet, aux Tics, aux télévisions satellitaires a certes ouvert de nouvelles perspectives dans la contestation politique et sociale. Mais il n'en demeure pas moins que les mouvements sociaux déclenchés par les ouvriers des bassins miniers et la répression dont ils furent la cible en janvier 2008, la lame de fond que ces événements avaient provoqués dans les régions défavorisées, ... avaient constitué le *prodrome* de la mobilisation sociale. Ces événements seront relayés et amplifiés par les multiples usages des Tics.

Par conséquent, s'il y a bien eu deux profils générationnels d'opposants au régime de Ben Ali, ils ne sont pas pour autant antagoniques. Les liens de proximité avec des personnes, au-delà de leur "appartenance générationnelle", sont nombreux : ils sont familiaux⁴⁰, amicaux, militants⁴¹, universitaires⁴², etc.... Au début, la différence qui les distinguait résidait dans le sens que chaque profil générationnel conférait aux "affiliations collectives". Pour les uns, c'était l'attachement à une appartenance identitaire figée, fondée sur l'action syndicale et/ou partisane, sur la défense des droits de l'Homme, ... où les intérêts groupaux, particularistes et corporatistes l'emportaient souvent. Alors que pour les autres, l'appartenance identitaire était plus diffuse, et la part de la subjectivité des acteurs s'exprimait dans et à travers les Tics : humour, dérisions, sarcasmes,

⁴⁰ La bloggeuse Amina Yahyaoui, fondatrice de l'association de l'*open government*, *al-Bawsala* (la boussole en français) (<http://www.albawsala.com/>), est la fille du juge « rebelle » Mokhtar Yahyaoui – Magistrat, révoqué suite à une lettre critiquant la justice, adressée à Ben Ali en juillet 2001 – Zouhayr Yahyaoui, est son neveu. La célèbre bloggeuse Lina Ben Mhenni, dont son blog *A Tunisian Girl* reçoit le prix du meilleur blog 2011 dans le cadre du concours international *The BOBs* organisé par la *Deutsche Welle*, est la fille de Sadok Ben Mhenni, ancien prisonnier politique sous Bourguiba dans les années 1960, etc...

⁴¹ Les affinités politiques, en faveur de la défense de valeurs communes ou des causes ponctuelles, transcendent parfois les appartenances générationnelles.

⁴² Certains ont gardé des contacts avec leurs anciens enseignants universitaires qui militaient dans la première génération.

insultes, critiques métaphoriques à travers les caricatures, etc., contre Ben Ali et ses proches⁴³. Mais à partir de 2010 et jusqu’au départ de Ben Ali, les modes de contestation et de mobilisation vont évoluer dans le même sens pour s’entrecroiser à l’aune des événements qui conduiront au départ de Ben Ali. Elles prendront des formes plus appropriées en rapport aux opportunités qui se présentent et à la manière dont chaque individu - indépendamment de ses appartenances identitaires ou générationnelles - s’en approprie. Par conséquent, plus qu’un effet générationnel, c’est une mutation des formes d’expression et de manifestations dans la mobilisation qu’on observe : nous sommes passés des formes de mobilisation collectives, traditionnelles, à des formes plus diffuses, voire plus individualisées. Par exemple, à l’orée de 2011, plusieurs initiatives - locales et régionales - sont prises par des militants de la génération des années 1990 souvent, sans coordination et parfois même à l’insu des directions centrales des structures nationales. Des membres des sections régionales de l’UGTT, du Conseil de l’Ordre des avocats, de la LTDH,... initiaient des actions contre les autorités politiques, parfois, sans même consulter leur direction nationale respective, et il n’était pas rare de voir des mécontents de Ben Ali, y compris dans sa formation politique, le RCD, se joindre aux mouvements d’insurrection populaire⁴⁴. Dans le même temps, jusqu’au matin du 14 janvier, les partis de l’opposition légale critique (le PDP, *Ettajdid* et le Forum démocratique pour le travail et les libertés – *Ettakatol*) négociaient avec le Premier ministre de Ben Ali, Mohamed Ghannouchi, la constitution d’un gouvernement d’unité nationale (Chouikha et Gobe, 2015).

Mais aujourd’hui, la *cyberdissidence* et les *médiactivistes* tendent à s’étioiler dans la Tunisie post 14 janvier. Nous rappelons cependant que la *cyberdissidence* était née en réaction à la politique de musèlement sous la dictature, elle avait pour objectif de dénoncer les abus du pouvoir et de démasquer sa propagande. Or, la chute de la dictature a supprimé sa raison d’être, et cette “poche” de résistance anti-Ben Ali s’est donc retrouvée vidée de sa substance. Aujourd’hui, quelques-uns des anciens *cyberdissidents* animent encore leur blog à l’instar de *nawat.org*, de **DEBATunisie**. D’autres, exercent dans des officines officielles, dans des partis politiques, dans des médias traditionnels. Mais les plus nombreux se déploient dans la vie associative, les médias alternatifs, y compris dans le monde de l’entrepreneuriat (Chouikha et Thameur, 2015). Beaucoup d’entre eux tournent le dos à l’action politique institutionnelle et aux compétitions électorales. Pour preuve, aux élections législatives et présidentielle 2014 les données du registre électoral, ventilées en fonction du sexe et de l’âge, permettent de constater que les jeunes et les femmes sont sous-représentés : les jeunes de 18 à 21 ans qui constituent autour de 10 % la population en âge de voter, mais moins de 5 % des inscrits et tous les indicateurs montrent que la population des jeunes s’est moins mobilisée pour ces élections que pendant l’élection d’une Assemblée constituante du 23 octobre 2011 (Gobe et Chouikha, 2015). Et le désenchantement qui s’empare aujourd’hui, d’une partie de cette jeunesse, est largement perceptible dans le film documentaire “*Ouled Ammar, Génération maudite*” (novembre 2013), du jeune Nassreddine Ben Maâti qui relate l’évolution des *cyberdissidents* sous Ben Ali⁴⁵.

⁴³ Ce qui est loin d’être une singularité des jeunes Tunisiens. Cf. Dagnaud (2013).

⁴⁴ C’est précisément le cas à Sidi Bouzid, lieu du déclenchement de la « Révolution », qui, pourtant, comptait le plus grand nombre de cellules RCD, parti pro Ben Ali, en Tunisie.

⁴⁵ Cf. *Wled Ammar*, un film de Nasreddine Ben Maati (2013) — YouTube Bande-annonce.

Bibliographie

AMIN, Allal (2010) : " Réformes néolibérales, clientélisme et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008)", in *Politique africaine*, n°117, pp. 117-125. <http://dx.doi.org/10.3917/polaf.117.0107>

BÉNILDE, Marie (15 février 2011): "La révolution arabe, fille de l'Internet ?", disponible sur <http://blog.mondediplo.net/2011-02-15-La-revolution-arabe-fille-de-l-Internet> [consulté le 07 décembre 2015].

BIRNBAUM, Pierre (1983) : " Mobilisations, structures sociales et types d'Etat", *Revue française de sociologie*, n°24/3, pp. 421-439. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1983_num_24_3_3673. [consulté le 20 mai 2014].

BRAUN, Céline (2006) : «À quoi servent les partis tunisiens ? Sens et contre-sens d'une 'libéralisation' politique », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 111-112, pp. 15-62, disponible en <http://remmm.revues.org/2862> [consulté le 20 mai 2015].

CARDON, Dominique et GRANJON, Fabien (2013) : *Médiaactivistes*, Paris : Ed SciencesPo.

CHOUIKHA, Larbi et GOBE, Éric (2015) : *Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance*, Paris, Ed. La Découverte. Coll Repères n°658, Paris.

CHOUIKHA, Larbi (2015) : *La difficile transformation des médias : des séquelles de l'étatisation aux aléas de la transition*, Tunis, Ed Finzi.

CHOUIKHA, Larbi et MEKKI, Thameur (2015) : "Que sont devenus les cyberdissidents tunisiens", *Orient-info*, disponible en <http://orientxxi.info/magazine/que-sont-devenus-les,0867>, [consulté le 15 avril 2015].

CHOUIKHA, Larbi (2011) : "Quand les jeunes surpassent leurs aînés!", *La Lettre de l'IRMC*, n°5, disponible sur <http://irmc.hypotheses.org/129> [consulté le 1er avril 2015].

CHOUIKHA, Larbi (2010): "Évoquer la mémoire politique dans un contexte autoritaire : " l'extrême gauche" tunisienne entre mémoire du passé et identité présente", *L'Année du Maghreb*, VI, 2010, disponible sur <http://anneemaghreb.revues.org/931> [consulté le 15 mars 2015].

CHOUIKHA, Larbi (2009) : " Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de Tunisnews ", in MOHSEN-FINAN, Khadija (dir.), *Les médias en Méditerranée. Nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Arles/Aix-en-Provence, Actes Sud/MMSH.

CHOUIKHA, Larbi et GOBE, Éric (2011) : "La force de la désobéissance : retour sur la chute du régime de Ben Ali", *Revue Tiers Monde*, 2011/5 (HS), pp. 219-226.

CHOUIKHA, Larbi et GOBE, Éric (2009) : "Les organisations de défense des droits de l'Homme dans la formule politique tunisienne : acteurs de l'opposition ou faire-valoir du régime ?" In DESRUES, Thierry et HERNANDO DE LARRAMENDI, Miguel, " S'opposer au Maghreb " (Dossier), *L'Année du Maghreb*, V, disponible sur <http://anneemaghreb.revues.org/560> [consulté le 17 juin 2015].

CHOUIKHA, Larbi (2006) : " L'opposition à Ben Ali et les élections de 2004 ", *L'Année du Maghreb*, I, pp. 361-373, disponible sur <http://anneemaghreb.revues.org/322> [consulté le 12 juin 2015].

CHOUIKHA Larbi, LABIDI Kamel, JOUINI Hassan (1992) : " État de la liberté de la presse en Tunisie de janvier 1990 à mai 1991" in FREUND W. S. (dir.), *L'information au Maghreb*, Tunis, Cérès pp. 71-119.

CHOUKRI, Hamed (2012) : " Réseaux dormants, contingence et structures. Genèse de la révolution tunisienne", *Revue française de science politique*, 62/5, pp. 797 à 820.

DAGNAUD, Monique (2013) : *Génération Y. Les jeunes et les réseaux sociaux : de la dérision à la subversion*, Paris, Presses de SciencesPo.

FAVRE, Pierre et CRÊTE, Jean (1990) : *Génération et politique*, Paris, Economica.

GEISSER, Vincent et GOBE, Éric (2006) : " Des fissures dans la " Maison Tunisie " ? Le régime de Ben Ali face aux mobilisations protestataires" in *L'Année du Maghreb*, II | 2005-2006, disponible sur <http://anneemaghreb.revues.org/140> [consulté 17 juin 2015].

GOBE, Éric et CHOUIKHA, Larbi (2015) : "La Tunisie de la Constitution aux élections : la fin de la transition politique ? Chronique Tunisie 2014", in *L'Année du Maghreb* XIII <http://dx.doi.org/10.4000/anneemaghreb.2602>

GOBE, Éric (2004) : " Tunisie 2002 : un référendum pour quoi faire ?" , *Annuaire de l'Afrique du Nord 2002*, Paris, CNRS Editions, 2004, pp. 381-413, disponible sur http://aan.mmsch.univ-aix.fr/Pdf/AAN-2002-40_06.pdf

GOBE, Éric et CHOUIKHA, Larbi (2000) (sous les pseudonymes de Mohamed Abdelhaq et Jean-Bernard Heumann) : "Oppositions et élections en Tunisie", *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n° 168, avril-juin, pp. 29-40.

GHACHEM, Lassad (2012) : *Révolution tunisienne, D'un soulèvement au militantisme sur le réseau social*, Lausanne/Zurich, Ed Artesia Editions.

LECOMTE, Romain (2013a) : "Expression Politique et activisme en ligne en contexte autoritaire. Une analyse du cas Tunisie", in *Revue Réseaux*, Sept-Oct. 2013, Vol 31 n°181, pp.51-86. Disponible sur https://www.cairn.info/load_pdf.php?download=1&ID_ARTICLE=RES_181_0051 [consulté 12 juin 2015].

LECOMTE, Romain (2013b), "Au-delà du mythe de la " révolution 2.0". Le rôle des " médias sociaux " dans la révolte tunisienne", in ALLAL, Amin et PIERRET, Thomas (dir.) : *Au cœur de Révoltes arabes. Devenir Révolutionnaires*, Paris : Ed. Armand Colin/Recherches, pp. 161-179.

LECOMTE, Romain (2011): "Révolution tunisienne et Internet : le rôle des médias sociaux ", *L'Année du Maghreb* [En ligne], VII, disponible sur <http://dx.doi.org/10.4000/anneemaghreb.1288>

LECOMTE, Romain (2010a) : " Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora ", *tic&société* [En ligne], Vol. 3, n° 1-2 | 2009, disponible sur <http://ticetsociete.revues.org/702> [consulté le 25 juin 2015].

LECOMTE, Romain (2010b) : " L'anonymat comme " art de résistance". Le cas du cyberspace tunisien", in C. Enguehard et R. Panico (Eds.), " Technologies et usages de l'anonymat à l'heure d'Internet", *Terminal*, n°105, pp. 389-418, <http://www.revue-terminal.org/www/articles/105/T105p55-68.pdf>

LECOMTE, Romain (2009) : " Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora", *Tic&société*, Vol. 3, n° 1-2, disponible sur <http://ticetsociete.revues.org/702> [consulté le 25 juin 2015].

MANNHEIM, Karl (2011), *Le problème des générations*, Armand Colin, coll. " Hors Collection ", 2ème édition, cité par Samuel Coavoux, in "Référence électronique " Karl Mannheim, *Le problème des générations "*, Lectures, Les comptes rendus, 2011, disponible sur <http://lectures.revues.org/6081> [consulté le 10 juin 2015].

MEZRIOUI, Racha (2013) : " L'insulte dans les discours post révolution des "cyberactivistes" : cas type de Jalel Brick, Ben Arfa et Takriz", in NAJAR, Sihem, *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Tunis/Paris, IRMC-Karthala, pp. 311-333.

NEVEU, Erik et QUÉRÉ, Louis (1996) : "Le temps de l'évènement ", *Réseaux*, 14/75, pp. 7-21, disponible sur http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1996_num_14_75_3682 [consulté le 15 juillet 2015].

PARÉ, Guy (2002) : "La génération internet : un nouveau profil d'employés", *Revue Gestion*, 2(27), HEC, Montréal, pp.47-49.

PRÉEL, Bernard (2009) : " Générations politiques : regards comparés ", *Revue internationale de politique comparée*, 2/ 2009 (Vol. 16), pp. 183-188 <http://dx.doi.org/10.3917/ripc.162.0183>

STORA, Benjamin (2001), *La Guerre invisible: Algérie, années 90*, Presse de Science-Po, Paris.

TILLY, Charles (1977) : *From mobilization to revolution*, Reading, Mass., Addison-Wesley Publishing Co.